

Mémoire de fin de cycle

En vue de l'obtention du diplôme de Master en sciences économiques

Option : Économie Monétaire et Bancaire (EMB)

Intitulé :

LES EFFETS DES ACTIVITÉS DE LA BOURSE ET DE L'INTERMEDIATION
BANCAIRE SUR LE DEVELOPPEMENT FINANCIER EN ALGERIE : UNE
APPROCHE INDICIELLE

réalisé par:

ABDELLI Hanene

KABI Yasmina

Membres du jury :

Promoteur : Dr. GANA Brahim

Président : M. GOUDJIL Slimane

Examineur : Mme OUALI Nadjia

Année universitaire : 2017/2018

Remerciements

*Merci Allah de nous avoirs donnée la force, le courage et lapatience pour mener ce modeste travail jusqu'à son bout. Nous remerciments et reconnaissances à notre promoteur Monsieur **ANA** Brahim pour tous ses précieux conseils, orientations et son entière disponibilité.*

Ontient à exprimer notre profonde gratitude à tous ceux qui ont contribué de près ou de loin à l'élaboration de ce modeste travail.

DEDICACES

Mes dédicaces vont de tout cœur à ceux qui ont fait ma force :

*A mes très chers et précieux parents ; **Kamel et Ghania** qui m'ont toujours été présents pour moi et à la réussite de ce mémoire que dieu les gardes tous les deux.*

A ma chère sœur : Sabrina, Amel, Ines et Ferial

A mon seul et unique frère : Baby

A la mémoire de mes grands parents

A ma grande mère : Fatima

A mes meilleurs et précieux amis : Hanane, Sabiha, Namia, Chanez, Houa, Fatima et Célia.

A la personne qui a été toujours derrière moi

A ma très chère binôme : Hanane et sa Famille

Et à toute ma famille.

Kabi.Y

Mes dédicaces vont de tout cœur à ceux qui ont fait ma force :

*A mes très chers et précieux parents ; **El Ghani et Samia** qui m'ont toujours été présents pour moi et à la réussite de ce mémoire que dieu les gardes tous les deux.*

A ma très chère et adorable sœur : Katia

A mon ange et unique frère : Redha

A la mémoire de mon grand père

A mes grand père : Hmama et El Hadi

A ma belle mère et mon beau père : Nassima et Ali

A la personne qui a été toujours derrière moi mon cher fiancé : Lounis

A mes chères tentes : Saida, Salima, Nedjma

A tous mes Oncles

A mes meilleurs et précieux amis : Yasmina, Sabiha, Namia, Chanez, Houa, Hania, Nadia et Célia

A ma très chère binôme : Yasmina et sa Famille

Et à toute ma famille.

Abdelli. H

LILSTE DES ABREVIATION :

- **BADR : Banque de l’Agriculture et de Développement rural**
- **BDL : Banque de Développement Local**
- **BEA : Banque Extérieure d’Algérie**
- **BNA : Banque Nationale d’Algérie**
- **CB : Capitalisation Boursière**
- **CNEP : Caisse Nationale d’Epargne et de Prévoyance**
- **COSOB : Commission des Opérations du Surveillance en Bourse**
- **CPA : Crédit Populaire d’Algérie**
- **CSP : Crédit de Secteur Privée**
- **FCP : Fonds Commun de Placement**
- **IDFA : Indice de Développement Financier en Algérie**
- **IOB : Intermédiaires en Opération de Bourse**
- **ISIN : International Sécurité cation Identification Nimber**
- **M2 : Masse Monétaire OAT : Obligation Assimilables du Trésor**
- **PIB : Produit Intérieur Brut**
- **PME : Petite Moyenne Entreprise**
- **QM : Quasi Monnaie**
- **SICAV :Société d’Investissement à Capital Variable**
- **SGBV : Société de Gestion de la Bourse des Valeurs Mobilières**
- **SPA : Société Par Action**
- **VTR : Valeur Totale des Transactions**
- **TCC : Teneur de Compte Conservateur**

Sommaire

I- Introduction.....	2
II- Revue de la littérature.....	4
III- Objectifs, intervenants, données et indicateurs de la bourse algérienne.....	6
IV- Résultats et discussion sur l'indice de développement financier en Algérie.....	16
V- Conclusion.....	20
VI- Bibliographie.....	21
VII- ANNEXES.....	23
VIII- Liste des figures et graphes.....	27
IX- Table des matières.....	28
X- Résumé.....	29

I. Introduction :

Depuis les années 90, notre pays a connu plusieurs réformes économiques, notamment celles relatives à la mise en place d'un marché financier, structuré, stable et solide, afin de diversifier les sources de financement des entreprises, qui restent prédominés par le financement bancaire.

Comme toute économie qui se modernise et se libéralise l'Algérie a besoin d'un marché boursier solide pour accompagner la nouvelle stratégie économique basée sur les mécanismes du marché et l'ouverture vers l'extérieur.

La mise en place de la Bourse d'Alger ne s'est pas faite du jour au lendemain. Sa création sous forme de Société de Valeurs mobilières SVM remonte à 1990, Véritablement instituée par le décret législatif n°93- 10 du 23 mai 1993, la Bourse est définie comme le cadre d'organisation et de déroulement des opérations sur valeurs mobilières émises par l'Etat.

La création de la Bourse est venue pour assurer le transit vers l'économie de marché et notamment la réalisation des opérations de privatisation lancées par l'Etat à partir de 1998. La Bourse devrait jouer un rôle important dans le développement de l'économie algérienne, en permettant aux entreprises privées et publiques, aux collectivités publiques et à l'État de se procurer des capitaux à moyen et long terme pour leurs investissements.

Comme toute autre place financière dans le monde, la bourse algérienne a pour but principal de faciliter les changements dans la structure financière des grandes entreprises cotées, c'est-à-dire dans la répartition de leur capital entre les différents actionnaires. Elle permet ainsi les alliances, les restructurations, les fusions et les rachats d'entreprises. Afin d'atteindre ses objectifs, chaque entité introduite en bourse nécessite néanmoins, des connaissances et des techniques spécifiques portant sur les démarches à suivre, les textes réglementaires légaux, les intervenants et des travaux préparatoires

Cependant, le marché boursier de l'Algérie demeure relativement faible avec un taux de capitalisation boursière de 0,20 % entre 1999 à 2016. Ce retard peut être imputé à deux facteurs : une grande partie des entreprises sont des PME familiales et réticentes à l'ouverture de leurs capitaux ; la faible liquidité des places boursières à cause du nombre limité des actions.

En effet, l'analyse de la situation du marché boursier effectuer dans le cadre de ce travail, dans ses différents segments (marché principal des actions, marche des obligations, marché des PME et marché blocs OAT), nous permettra de tirer des conclusions quant à sa contribution au développement financier en Algérie.

L'objectif de ce mémoire consiste à étudier les effets du marché boursier algérien sur le développement financier en analysant la problématique suivante : **quels sont les effets et les contributions de la bourse et de la finance indirecte au développement financier depuis 1999 à nos jours ?**

Dans ce cadre d'analyse, plusieurs questions secondaires sont intégrées à notre réflexion, à savoir :

- Comment la bourse est organisée et quels sont les intervenants ?

- Comment mesurer les apports du marché boursier et la finance indirecte au développement financier en Algérie ?
- Comment la bourse peut-elle contribuer efficacement au développement financier en Algérie ?

Afin de répondre à notre problématique et résoudre les équations posées, nous avons considérés deux hypothèses essentielles que nous souhaiterions vérifier

H1 : La volonté des pouvoirs publics à développer un marché boursier dynamique ont permet d'asseoir les bases fondamentales d'un marché financier à moyen et long termes moderne et efficient.

H2 : La finance indirecte prédomine la finance directe, jusqu'à présent, et demeure le caractère principal qui marque le système financier Algérien

Pour répondre à ces questions et évaluer nos hypothèses, nous avons adopté une démarche quantitative basée sur la constitution d'un indice de développement financier. Ensuite, nous avons procédé à l'analyse de cet indice, en tenant compte de son évolution depuis 1999 à 2016.

Notre travail est, donc, organisé comme suit : En premier lieu nous présenterons une revue de littérature sur le lien entre le développement financier et la finance directe et indirecte. Ensuite, nous analyserons les variables de notre indice et décrire les données et les interprétations appropriées. Enfin, le dernier élément de notre étude présentera la constitution de notre indice du développement financier, son évolution et ses effets sur le développement en Algérie.

II. Revue de la littérature :

Depuis le début des années 1990, l'effet stimulateur du développement financier sur la croissance économique est devenu le centre d'intérêt pour un grand nombre de chercheurs. Le développement des théories de croissance endogène et de techniques statistiques de plus en plus sophistiquées a permis d'exploiter de nouvelles faces du sujet, et avec beaucoup plus de précision. Cependant, l'étude de cette relation n'est pas tout à fait récente, elle remonte au moins à la fin du Dix-neuvième Siècle. En plus, les résultats obtenus ne vont pas tous dans la même direction.

Schumpeter (1911) trouve que l'importance du système financier réside dans ses capacités à stimuler l'innovation technologique en allouant les fonds aux projets les plus pertinents.

Hicks (1969) jugent que le système financier joue un rôle important pour la révolution industrielle en Angleterre, et ceci en facilitant la mobilisation des capitaux pour les gros projets. Par contre, Robinson (1952) préfère dire que "là où l'entreprise va, la finance la suit, cela dit que le développement du système financier n'est qu'une simple réponse à la demande croissante sur ses services par l'économie réelle déjà en phase de croissance accélérée. D'un autre côté, Lucas (1988) a insisté sur les termes de la relation entre développement économique et développement financier.

(Levine et zervos, 1996) ont, pour leur part, concentré leur analyse sur l'importance des marchés financiers dans la stimulation de la croissance et le développement financier. Leur étude est basée sur la constitution d'un indice composite à partir d'un certain nombre d'indicateurs suivants : (1) ratio de la capitalisation boursière rapporté au PIB pour identifier la taille des marchés financiers ; (2) ratio de la valeur des échanges rapporté au PIB pour mesurer la liquidité des marchés financiers, (3) ratio (M3)/PIB pour estimer la profondeur financière d'une économie. Leur étude a conclu que sur un échantillon de 41 pays entre 1976-1993, il existe une forte corrélation entre le développement de leurs marchés financiers et la croissance économique de long terme.

D'un point de vue théorique, une littérature intéressante, aujourd'hui, montre que les marchés boursiers procurent des services qui dopent le développement financier et stimule la croissance économique.

Greenwood et Smith (1997), quant à eux, montrent qu'un marché boursier suffisamment développé peut réduire les coûts de la collecte de l'épargne et permet ainsi de le canaliser vers des investissements fructueux.

(Levine, 1991), (Bencivenga, Smith et Starr, 1996) trouvent que la liquidité du marché boursier est nécessaire pour tirer le taux de croissance vers le haut. Cette liquidité s'explique par le fait que les agents économiques pourraient être amenés à préférer de détenir des actifs financiers sous forme de titre au détriment des placements en épargne ou de consommation.

Des travaux encore développés durant ces 10 dernières années vont dans le même sens en montrant que le développement des structures financières comme la liquidité des marchés boursiers et l'efficacité du système financier sont liées avec une croissance économique élevée (Rousseau et Wachtel (2000)).

De même, les analyses de Boulila et Trabelsi (2004) sur le cas de système financier tunisien avec la croissance économique durant la période 1962-1997 montrent que l'ouverture du compte de capital des banques et des entreprises tunisiennes cotées en bourse n'a pas encore donné les résultats espérés en termes de croissance et de développement financier. De même, Ben Jedidia et al. (2014) reprennent les indicateurs utilisés par Boulila et Trabelsi (2004), sur une période plus récente (1973-2008). Les résultats de leurs analyses montrent que lorsqu'ils introduisent les variables quantitatives des marchés financiers, la relation devienne fragile

D'autres auteurs influents pensent que le sens de causalité vu précédemment est inversé. Joan Robinson (1952) montre que le développement de système financier n'est que la conséquence de la croissance économique. C'est, tout simplement, la croissance économique qui draine le système financier. Le développement des marchés financiers peut être donc exprimé comme le résultat des demandes exigées par le secteur productif. En fin, certains économistes ne croient pas qu'il y ait une relation importante entre système financier et développement des entreprises. Ainsi, Robert Lucas (1988) pense que le rôle des facteurs financiers dans la création des projets d'investissements est excessif.

Mayer (1988) affirme qu'un marché boursier développé n'est pas important pour le financement de l'entreprise. D'autres auteurs comme Stiglitz (1985,1993) allant dans le même sens affirment l'existence des imperfections sur les marchés financiers et montrent que l'information, sur ces marchés, est imparfaite, ce qui entraîne que la participation étrangère dans le capital des banques et des entreprises locales puisse se révéler inefficace, compte-tenu des déficiences caractérisant le marché du crédit.

III. Objectifs, intervenants, données et indicateurs de la bourse algérienne

La mise en place d'un marché boursier performant en Algérie, fait partie intégrante de réformes structurelles de l'économie. Cette mise en place doit normalement favoriser la transition vers la régulation par les mécanismes de marché des produits financiers à l'instar des autres produits et services. Elle doit aussi pallier les lacunes et défaillance de système bancaire et encourager les investisseurs, notamment étrangers. Dans le cas de l'Algérie, le marché des capitaux est appelé à contribuer à la mise à niveau des entreprises publique organisé en société par actions (SPA), et cela en leur donnant la possibilité d'avoir une structure des fonds propres, viable et favorable à leur développement. Dans l'objectif d'analyser les différents intervenants et présenter l'organisation de la bourse d'Alger, cette partie de notre recherche sera consacré principalement à identifier les principales variables ainsi que les données statistiques qui permettrons de constituer notre indice de développement financier. Cet indice intégrera les principales composantes du marché boursier.

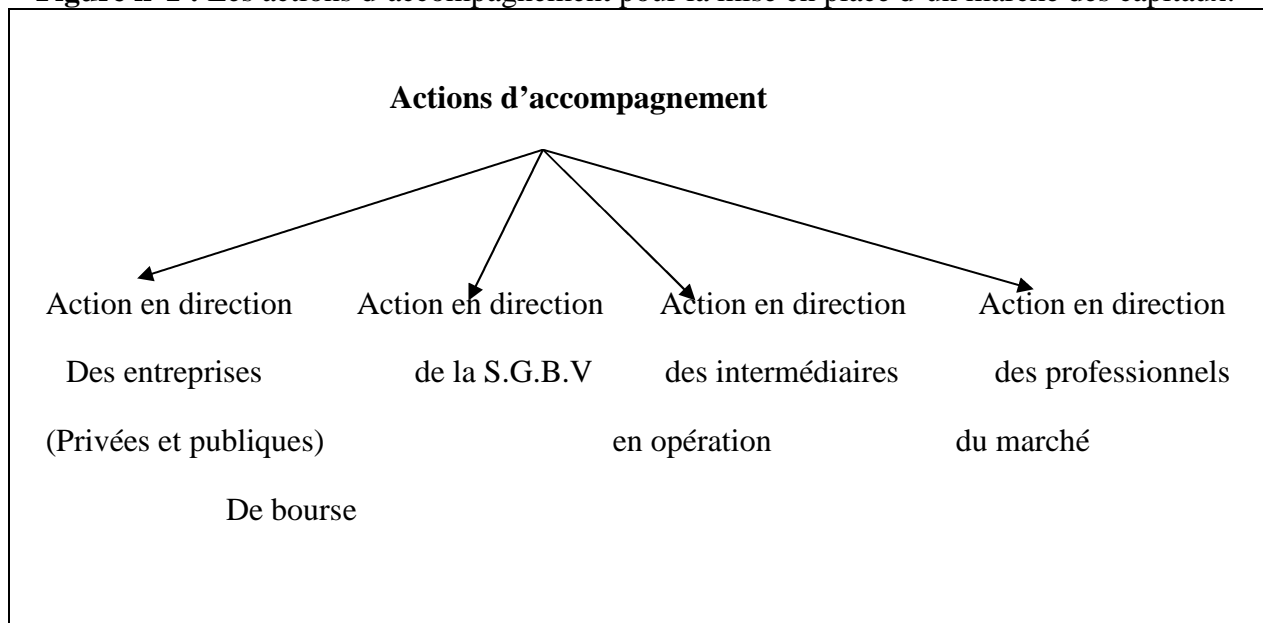
1- Les objectifs de la bourse algérienne

L'objectif de la création de la bourse d'Alger se situe à trois niveaux :

- ✓ Concrétiser l'objectif de privatisation des entreprises publiques ;
- ✓ Assurer un financement direct d'investissement des entreprises par public à l'épargne ;
- ✓ Permettre un ancrage de l'économie Algérienne dans l'économie mondiale.

Pour permettre la concrétisation de ces trois objectifs, des mesures d'accompagnement ont été mise en place. Nous pouvons résumer ces différentes mesures à travers le schéma suivant :

Figure n°1 : Les actions d'accompagnement pour la mise en place d'un marché des capitaux.



Concernant les actions en direction des entreprises, le but est de définir les différentes modalités, pour les entreprises pour l'introduction en bourse. Cette étape comprend une réévaluation des entreprises selon les conditions du marché pour permettre de proposer un prix de vente juste.

Pour ce qui est des actions en direction de la société de gestion de la bourse des valeurs mobilières (S.G.B.V), elles se traduisent par l'assistance étrangère, pour permettre le développement des

méthodes de gestion des valeurs mobilières (assistance technique, organisationnelle, mise en place d'un schéma de la chambre de compensation,). En plus de l'assistance étrangère, la Bourse d'Alger a pour mission d'aider les entreprises à ouvrir leur capital au grand public (privatisation).

Pour les actions en direction des intermédiaires en opérations de bourse (I.O.B), elles ont pour objectif principal d'aider à la mise en place d'intermédiaires en opérations de bourse. Cela passe par la formation et l'assistance pour la mise en place de sociétés d'intermédiation.

Pour les professionnels du marché, les actions entreprises concernent la mise en place d'un dispositif réglementaire relatif aux organismes de placement collectifs des valeurs mobilières (SICAV, FCP). En plus de cela, la sensibilisation de l'intérêt de tels organismes dans le développement du marché financier algérien fournir un cadre réglementaire et informationnel pour les investisseurs étrangers non-résidents qui souhaitent souscrire à des titres émis en Algérie.

Sans oublier les incitations fiscales concernant l'exonération fiscale des dividendes et des plus-values réalisées.

2- Les intervenants du marché :

2.1- Organisation du marché Algérien :

2.1.1- Présentation de la Société de Gestion de la Bourse des Valeurs (SGBV) :

La Société de Gestion de la Bourse des Valeurs, par abréviation SGBV, sise au 27 Bd Colonel Amirouche Alger, est une société par actions au capital social de 475 200 000, 00 DA, créée par le décret législatif n°93-10 du 23 mai 1993 et constituée le 25 mai 1997 ; elle constitue un cadre organisé et réglementé au service des IOB en tant que professionnels pour leur permettre d'exercer leurs missions conformément aux lois et règlements en vigueur. Depuis sa création, elle s'est attelée à mettre en place les dispositifs opérationnels et techniques nécessaires aux transactions sur les valeurs mobilières admises en bourse.

a- Les fondateurs de la SGBV:

- ✓ Les banques nationales: BDL, BEA, BADR, CPA, BNA, CNEP.
- ✓ Les compagnies d'assurance nationales: CAAR, CCR, SAA, CAAT, CNMA.
- ✓ Une banque privée: Union Bank

b- Les actionnaires de la SGBV:

- ✓ Banque de Développement Local (BDL)
- ✓ Banque Extérieure d'Algérie (BEA)
- ✓ Banque de l'Agriculture et du Développement Rural (BADR)
- ✓ Crédit Populaire d'Algérie (CPA)
- ✓ Banque Nationale d'Algérie (BNA)
- ✓ Caisse Nationale d'Épargne et de Prévoyance (CNEP Banque)

c- Mission de la SGBV :

La SGBV prend en charge les activités suivantes:

- L'organisation pratique de l'introduction en bourse des valeurs mobilières.
- L'organisation matérielle des séances de bourse et la gestion du système de négociation et

de cotation.

- La publication d'informations relatives aux transactions en bourse et l'édition d'un Bulletin Officiel de la Cote (BOC).
- Les missions de la société sont exercées sous le contrôle de la Commission d'Organisation et de Surveillance des Opérations de Bourse (COSOB).
- Bulletin Officiel de la Cote (BOC).
- Les missions de la société sont exercées sous le contrôle de la Commission d'Organisation et de Surveillance des Opérations de Bourse (COSOB).:

2.2- Présentation des différents marchés

La cote officielle de la bourse d'Alger a connu une réorganisation, suite à la publication du règlement COSOB n°12-01, du 12 janvier, modifiant et complétant le règlement n°97-03, du 18 novembre 1997, relatif au règlement général de la bourse des valeurs.

Actuellement elle est composée de quatre marchés, dont deux dédiés aux titres de capital émis par les SPA (marché principal /marché PME), et deux dédiés aux titres de créance (marché de blocs OAT/obligations).

2.2.1-Le marché des titres de capital : est composé d'un :

A) - Marché principal : destiné aux grandes entreprises. Actuellement, cinq (05) sociétés sont cotées sur le marché principal à savoir :

- **Groupe SAIDAL :** activant dans le secteur pharmaceutique.
- **EGH EL AURASSI :** activant dans le secteur du tourisme.
- **ALLIANCE ASSURANCES :** activant dans le secteur des assurances.
- **NCA-Rouïba :** activant dans le secteur agro-alimentaire.
- **Biopharm SPA :** activant dans le secteur pharmaceutique.

B- Marché des PME : réservé aux Petites et Moyennes Entreprises : créé en 2012 par le règlement COSOB n°12-01 du 12 janvier 2012 modifiant et complétant le règlement n°97-03 du 18 novembre 1997 relatif au règlement général de la bourse des valeurs mobilières. (Paru au JORA n°41 du 15 juillet 2012).

Ce marché peut offrir aux PME en démarrage une alternative pour accéder aux capitaux. C'est une excellente occasion de croissance pour les PME, tout en procurant aux investisseurs un marché bien réglementé pour leurs placements. A ce jour ce marché n'enregistre aucune activité.

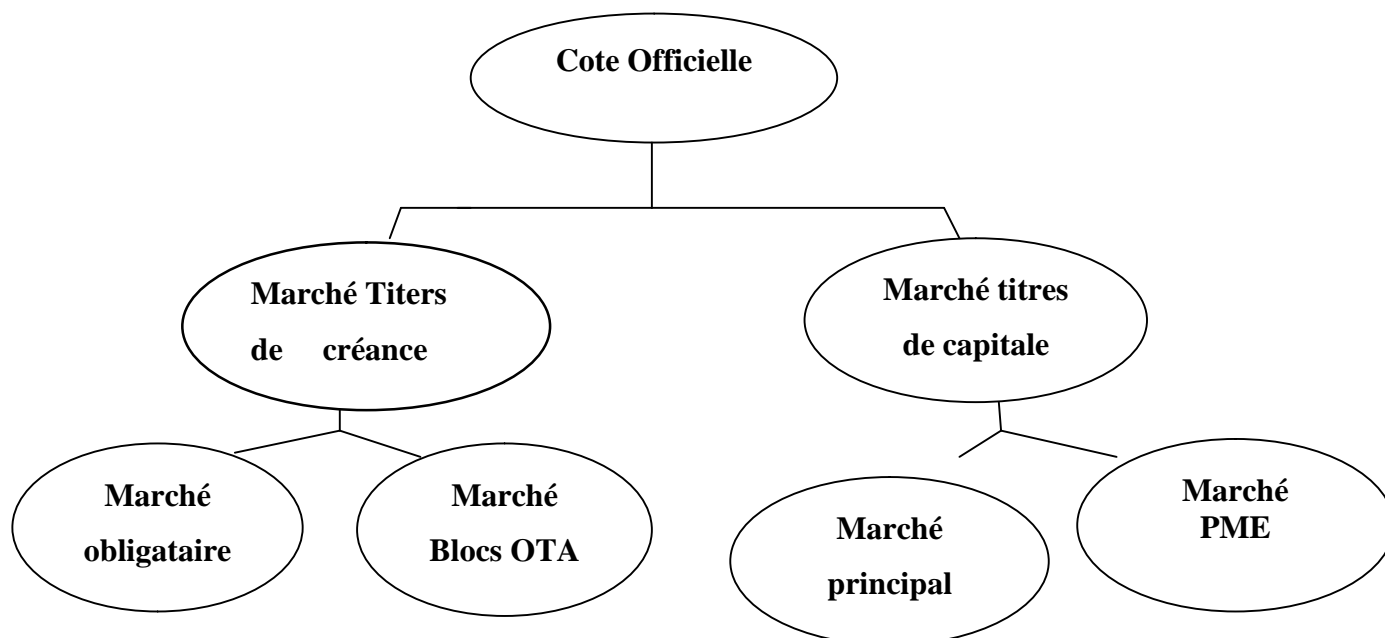
2.2.2- Le marché des titres de créance composé d'un :

A-Marché des obligations : titres de créance émis par les sociétés par actions, les organismes publics et par l'Etat.

B-Marché bloc OAT : réservé aux Obligations Assimilables émises par le Trésor public Algérien. Il a été créé en 2008 et compte actuellement 26 lignes cotées englobant plus de 400 milliard de Dinar.

Les Obligations Assimilables du Trésor présentant des maturités de 7, 10 et 15 ans sont négociées par l'entremise des Intermédiaires en Opérations de Bourse et les compagnies d'assurances ayant le statut de Spécialistes en Valeurs du Trésor à concurrence de cinq séances par semaine.

Figure n°2 : La cote officielle de la bourse des valeurs mobilières



source : <http://www.sgbv.dz/commons/post/file313027008.png>

2.3- Les intervenants du marché :

2.3.1- La Commission d'Organisation et de Surveillance des Opérations de Bourse (COSOB) :

Elle a pour mission d'organiser et de surveiller le marché des valeurs mobilières notamment :

- ❖ A la protection des investisseurs en valeurs mobilières.
- ❖ Au bon fonctionnement et à la transparence du marché des valeurs mobilières. Pour assurer ces missions, elle est dotée des pouvoirs :
 - ✓ Réglementaire ;
 - ✓ Surveillance et de Contrôle ;
 - ✓ Disciplinaire et Arbitral.

A- Le pouvoir réglementaire

La Commission édicte des règlements relatifs au fonctionnement du marché des valeurs mobilières concernant notamment :

- ❖ Les obligations d'informations par les émetteurs lors de l'émission de valeurs mobilières pour appel public à l'épargne, d'admission en bourse ou d'offres publiques ;
- ❖ L'agrément des intermédiaires en opérations de bourse ainsi que les règles professionnelles qui leur sont applicables
- ❖ Les conditions de négociation et de compensation des valeurs mobilières inscrites en bourse ;
- ❖ Les règles relatives à la tenue de compte conservation des titres et la gestion du système de

- règlement/livraison des titres.
- ❖ La gestion de portefeuille de valeurs mobilières.
- ❖ Les règlements édictés par la Commission sont approuvés par le Ministre des Finances et publiés au journal officiel.

B- Le pouvoir de surveillance et de contrôle

Ce pouvoir permet à la Commission de s'assurer en particulier :

- Le respect des dispositions législatives et réglementaires par les intervenants du marché.
- Les sociétés faisant appel public à l'épargne se conforment aux obligations d'information auxquelles elles sont soumises
- Le bon fonctionnement du marché.

C- Le pouvoir disciplinaire et arbitral

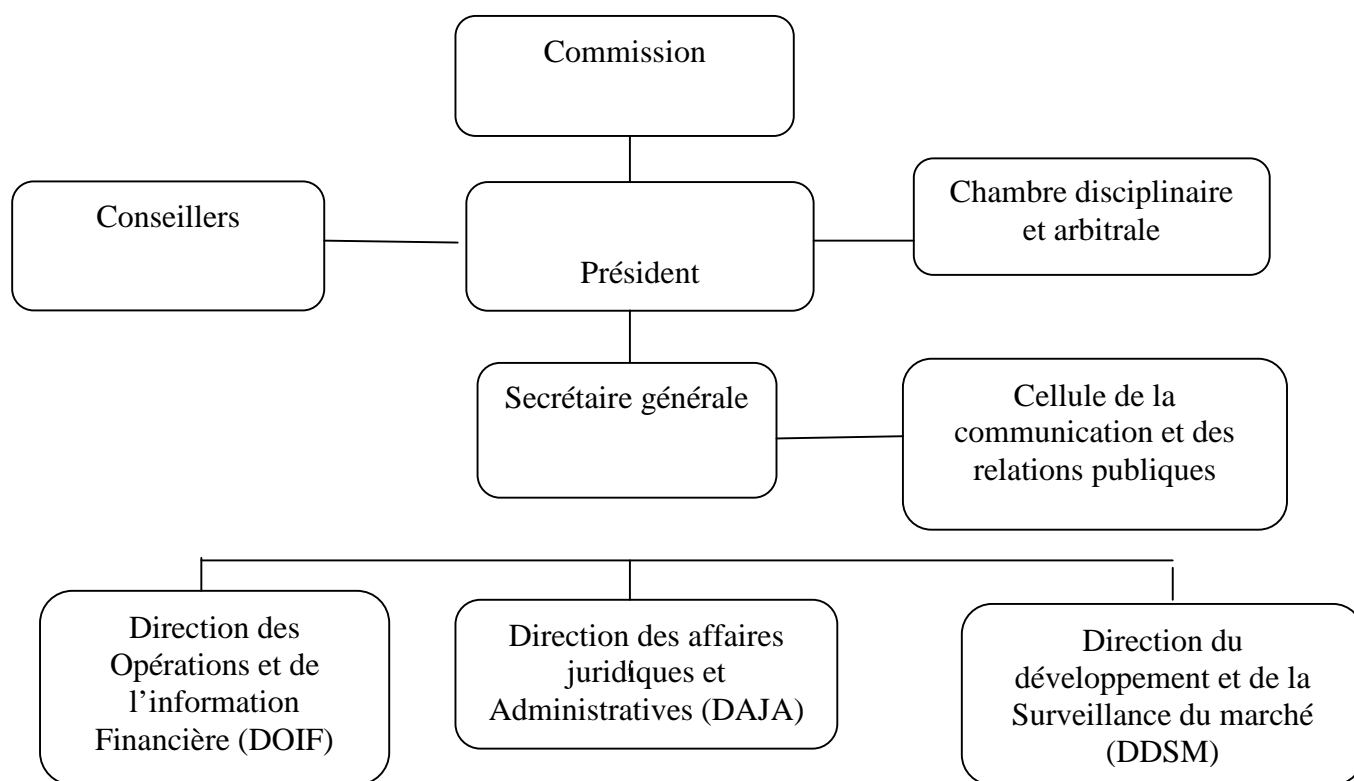
Il est institué au sein de la COSOB une chambre disciplinaire et arbitrale composé d'un Président, de deux (02) membres élus parmi les membres de la COSOB et de deux (02) magistrats désignés par le Ministre de la Justice.

En matière disciplinaire, la chambre est compétente pour instruire tout manquement aux obligations professionnelles et déontologiques des intermédiaires en opérations de bourse ainsi que toute infraction aux dispositions législatives et réglementaires qui leur sont applicables.

En matière arbitrale, la chambre est compétente pour instruire tout litige technique résultant de l'interprétation des lois et règlements régissant le fonctionnement du marché boursier intervenant :

- Entre intermédiaires en opérations de bourse.
- Entre intermédiaires en opérations de bourse et Société de Gestion de la Bourse des Valeurs (SGBV).
- Entre intermédiaires en opérations de bourse et leurs clients.
- Entre intermédiaires en opérations de bourse et sociétés émettrices.

Figure n°3 : Organigramme de la COSOB :



Source : COSOB/RAPPORT ANNUEL 2017

➤ Le Dépositaire Central :

Le rôle de Dépositaire Central est institué par la loi 03-04 du 17 Février 2003, le Dépositaire Central (**Algérie Clearing**) se chargera désormais des opérations suivantes :

- Ouverture et Administration des Comptes Courants Titres pour les TCC (Teneur de Compte Conservateur) adhérents ;
- Centralisation de la conservation des titres en facilitant ainsi leur transmission entre les intermédiaires financiers ;
- Mise en œuvre des opérations sur titres à l'initiative des émetteurs (paiement dividende, augmentation de capital, ...).
- Codification des titres admis à ses opérations, selon la norme internationale I.S.I.N (International Securities Identification Number).
- Publication des informations relatives au marché.

La mise en place de cet organisme contribuera à réduire les coûts et les délais des opérations de règlement / livraison et autres opérations sur titres (encaissement des dividendes, intérêts, exercice des droits...).

➤ **Les intermédiaires en opérations de bourse IOB :**

Le décret législatif n° 93/10, modifié et complété, du 23 mai 1993 relatif à la bourse des valeurs mobilières a défini le statut des intermédiaires en opérations de bourse auxquels il a confié le monopole de la négociation des valeurs mobilières en bourse.

L'activité d'Intermédiaire en Opération de Bourse est réglementée, surveillée et contrôlée par la Commission d'organisation et de Surveillance du marché, elle est soumise à l'agrément de celle-ci.

L'activité d'IOB peut être exercée par des personnes physiques ou par des sociétés par actions ayant reçu l'agrément de la commission.

Actuellement la place financière d'Alger compte neuf IOB représentant les Banques publiques suivantes : BADR, BDL, BEA, BNA, CNEP-Banque, CPA et deux banques privées BNP Paribas El Djazaïr, Société Générale Algérie et une société privée Tell Markets.

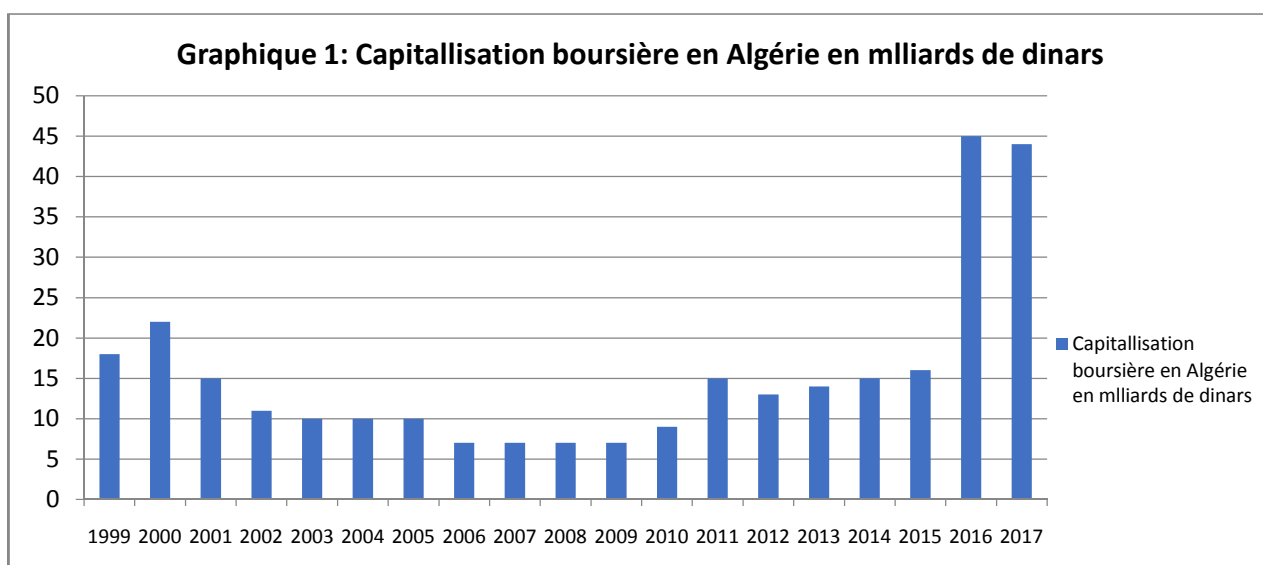
🚩 **Missions :**

L'IOB est chargé d'exercer une prestation d'investissement financier définie par le décret législatif n° 93-10 modifié et complété du 23 mai 1993 :

- Placement des valeurs mobilières ou de produits financiers pour le compte d'un émetteur.
- Négociation sur le marché pour le compte de ses clients. - Gestion en vertu d'un mandat, d'un portefeuille de titres.
- Activité de contrepartie.
- Démarchage relié à l'une des activités citées ci-dessus.
- l'activité des IOB est élargie à de nouveaux domaines tels que la garantie de bonne fin des opérations financières, le conseil des investisseurs...

3.3 - Les principaux indices boursiers

A) - La Capitalisation boursière de la SGBV du 1999 au 2017 en DA :



Source : établie par nous-mêmes à partir de l'annexe n°1

La bourse algérienne a lancé un programme de réformes afin d'encourager de nouvelles entrées sur le marché et de renforcer la capitalisation boursière. Ces réformes concernent surtout cinq leviers essentiels qui sont:

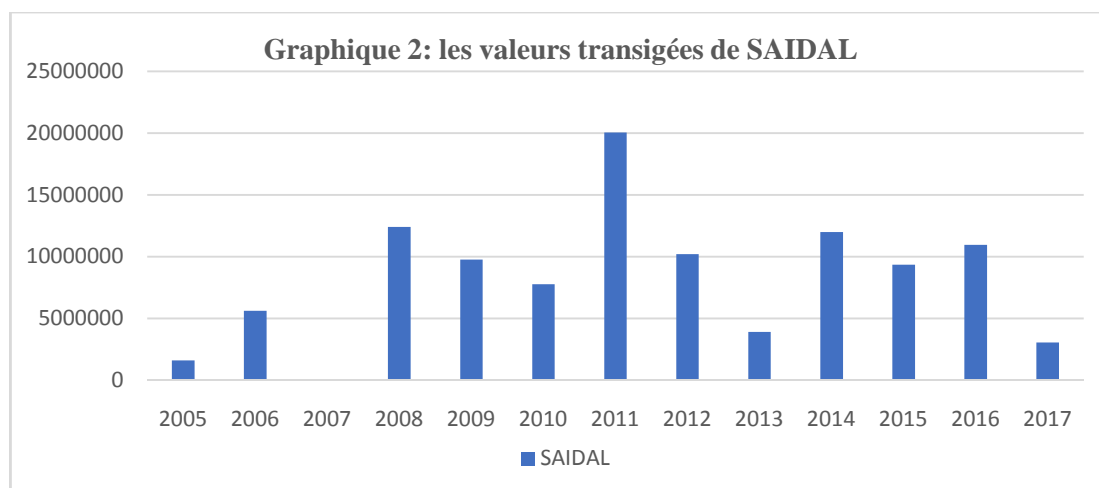
- L'intégration de nouveaux dispositifs réglementaires et fiscaux permettant d'assurer une alimentation qualitative et quantitative de la Bourse en valeurs mobilières (particulièrement en actions),
- Elargissement des activités des Intermédiaires en Opérations de Bourse à des prestations et services financiers à fortes valeurs ajoutées,
- Le renforcement de la gouvernance des sociétés de marché (Société de Gestion de la Bourse des Valeurs Mobilières et du Dépositaire Central des titres)
- La modernisation du système de surveillance et supervision du marché boursier ;
- La promotion et la vulgarisation des pratiques et de la culture boursières.

Cependant, à l'heure actuelle, les représentants du secteur privé réclament une plus grande transparence règlementaire.

Les efforts déployés par la bourse pour attirer davantage de capital se sont soldés ces dernières années par des résultats insuffisants, et seules cinq entreprises sont cotées en 2016, avec une capitalisation boursière d'environ 0,2% du PIB. À titre de comparaison, ce taux atteint un niveau beaucoup plus élevé chez les pays voisins. Le Maroc, par exemple, a une capitalisation boursière de 50% du PIB, selon un rapport de *RMA Capital*¹.

B- Les valeurs transigées en bourse :

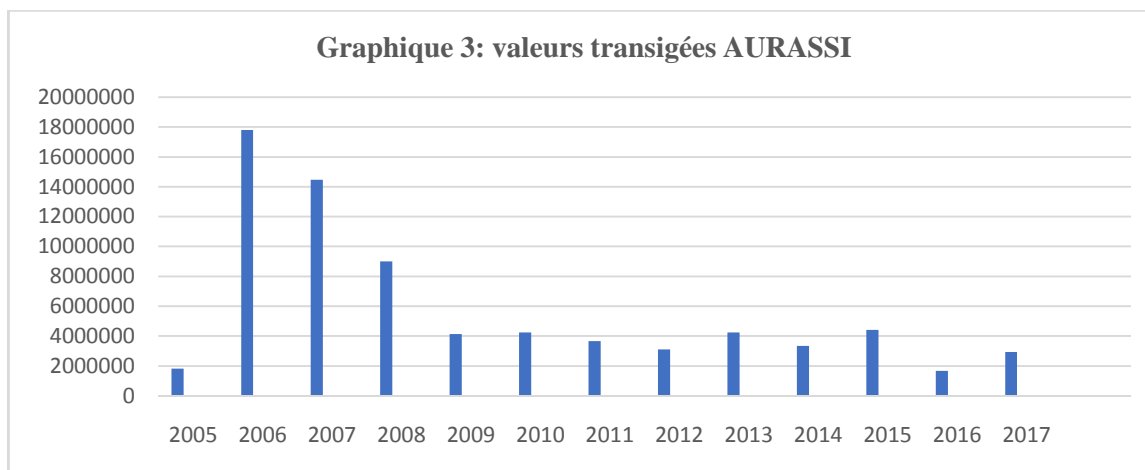
❖ Le montant annuel des transactions boursière sur les différentes actions (en U : DA) :



Source : établie par nous-mêmes à partir des données de l'annexe n°2

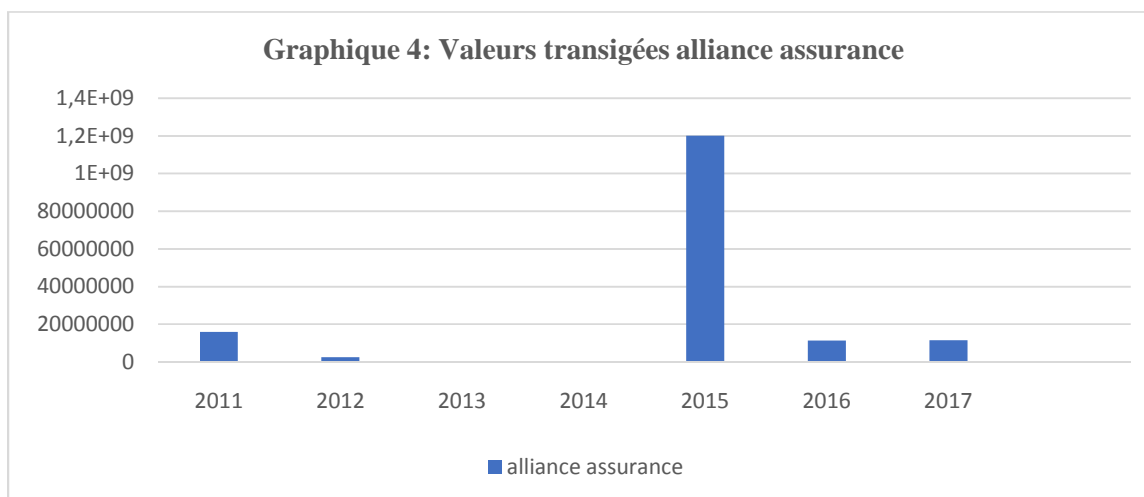
¹ Créée en 2007, RMA Capital est une société de gestion d'actifs appartenant à 100% à RMA, leader des métiers de l'assurance au Maroc. Elle est dédiée à la gestion exclusive des actifs de sa société mère sur différentes classes d'actifs

Les valeurs transigées de SAIDAL ont connu des fluctuations importantes entre 2005 jusqu' à 2017. Durant l'année 2011, la valeur transigée de SAIDAL a atteint le seuil maximum d'un montant de **20044240,00DA**.



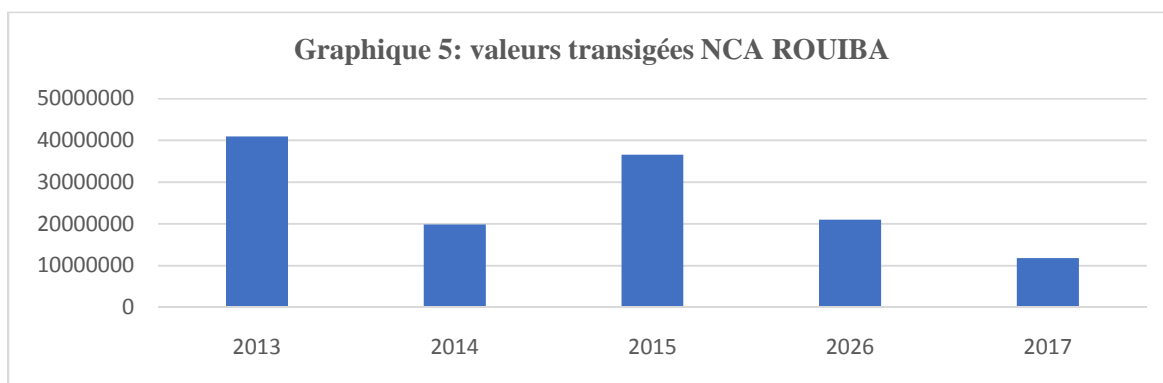
Source : établie par nous-mêmes partir des données de l'annexe n°3

Les valeurs transigées d EGH EL AURASSI représentent deux pics principaux : un en 2006 et l'autre en 2007. à partir de 2007, la valeur transigée reste presque stable jusqu'a 2017.



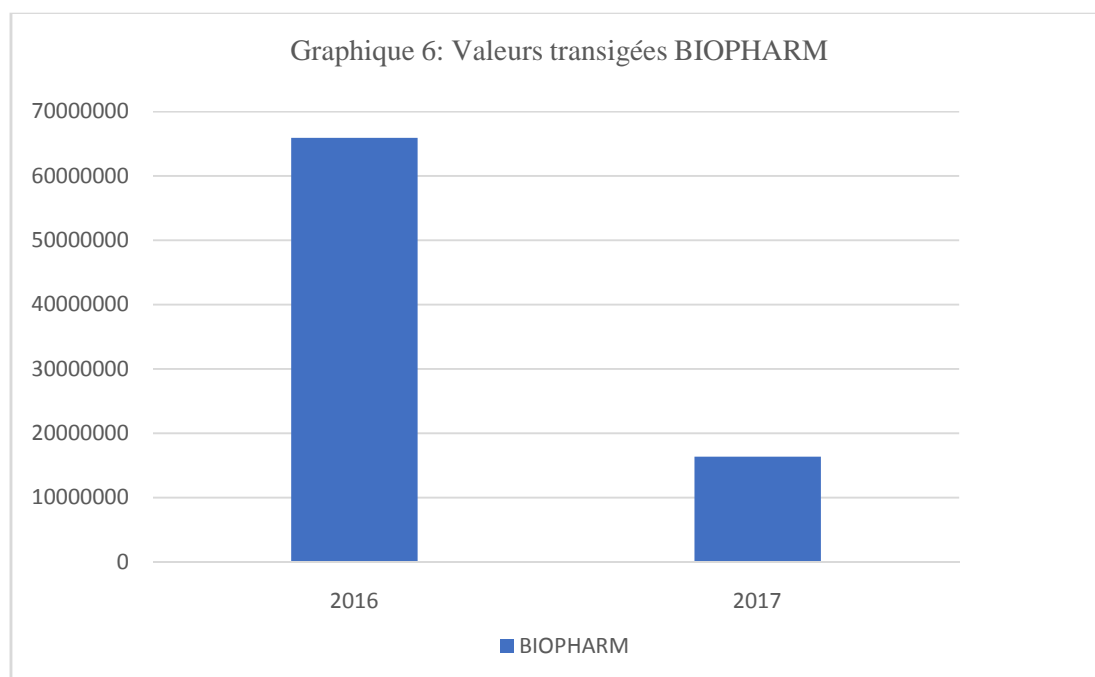
Source : établie par nous-mêmes à partir des données de l'annexe n°4

Sur la période de 2011à 2017, la valeur transigée relative aux actions d'alliance assurance est très faible. À l'exception de l'année 2015 qui représentait **1201568515,00DA**.



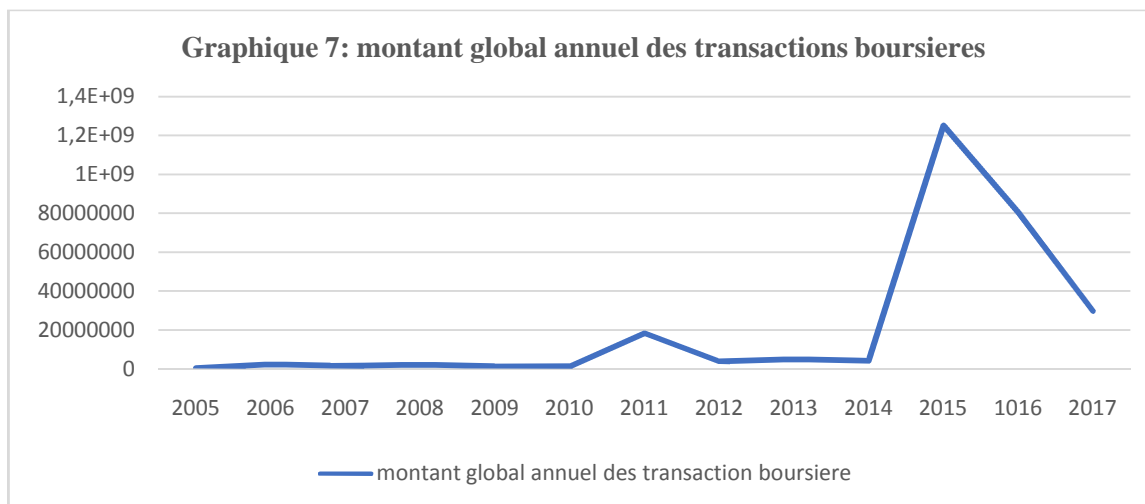
Source : établie par nous-mêmes a partir des données de COSOB Annexe n°5

L'activité de NCA ROUIBA en termes de valeurs transigées, varie durant ces années à la hausse et à la baisse de 2013 jusqu' à 2017.



Source : établie par nous-mêmes à partir des données l'annexe n°6

L'activité de BIOPHARM se résume entre deux année, ça valeur transigée en 2006 a connu une forte augmentation de 659 186 960, 00DA. Par contre, pour l'année 2017, la valeur transigée a connu une contraction importante, la valeur ne dépasse pas 163 735 980,00DA, soit une baisse de 495450980 DA entre 2016 et 2017



Source : établie par nous-mêmes a partir des données de l'annexe n°7

En 2005, la faiblesse de l'activité du marché boursier a entraîné la chute de la valeur transigée des titres de SAIDAL et EGH EL AURASSI, à cause de la baisse des cours et l'absence de nouvelles introductions en bourse.

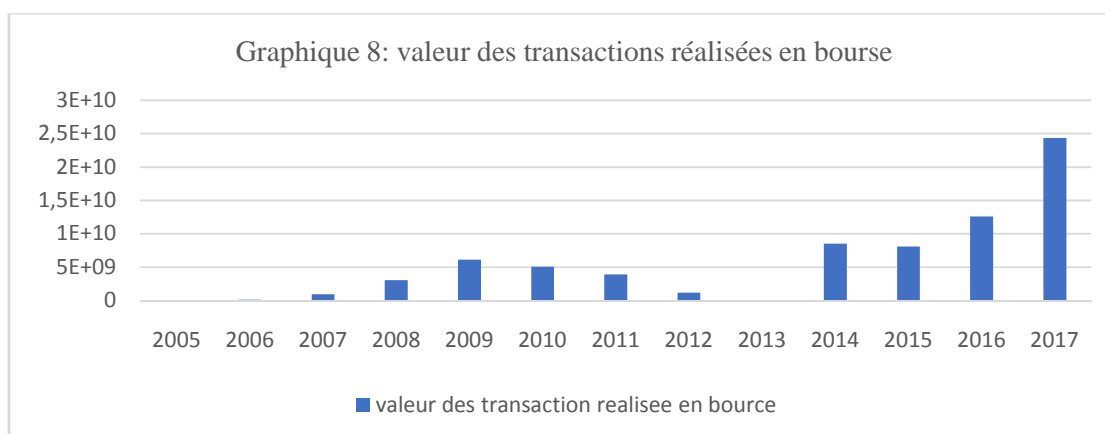
En 2011 : malgré la radiation du titre du capital, l'activité de la bourse d'ALGER a connu une progression de **158 925 080,00** suite à l'introduction de l'ALLIANCE ASSURANCE.

De 2012 jusqu' à 2014 marquée par une baisse significative des valeurs transiges sur les titres de capital.

Depuis le démarrage des cotations à la bourse d'Alger, l'année 2015 a connu une forte fréquence la plus élevée grâce à ALLIANCE ASSURANCE. On constate aussi que l'activité de la BIOPHARM a connu une forte progression en 2017.

Globalement, à partir de 2005 jusqu' a 2010 une baisse du volume des transactions s'est installée. De 2010 jusqu' à 2014 le marché financier algérien a enregistré une légère variation à la hausse. Cependant, l'année 2015 est caractérisée par une forte augmentation de l'activité de marché boursier.

C- Valeur de transaction boursière dénouée de 2005 à 2017 en DZD



Source : établie par nous-mêmes à partir des données de l'annexe n°8

Par rapport à la valeur de transaction en 2005 qui est de **3 435 515,00** U/DA, on constate qu'à partir de 2006 jusqu' à 2016, cette valeurs a connue des fluctuations importantes en bourse. Par contre, une forte progression remarquable est constatée en 2017 représentant ainsi une valeur de **24 405 548 594,73** U/D

IV- Mesures et discussions sur l'indice de développement financier en Algérie

Notre indice de développement financier algérien (IDFA) est une mesure originale de la situation du système bancaire et du marché financier, il repose sur un certain nombre de variables quantitatives qui nous supposons représentatives du système financier. La plus part de ces variables sont indiquées dans les paragraphes suivants. L'élaboration de cet indice est basée sur un large éventail de variables macro-financières. Les indicateurs retenus dans notre analyse sont dictés, selon la disponibilité de données couvrant la période 1999-2016. L'indice principal de notre analyse utilise une technique très répandue dans la théorie économique, comme suit :

4.1)- Les différentes mesures quantitatives impliquées dans la constitution de notre indice

- **Mesures du développement du marché financier :**

Les mesures inspirées de la théorie économique pour mesurer le développement du marché boursier sont essentiellement relatives à la taille du marché, la liquidité du marché, et à l'intégration avec les marchés boursiers internationaux. A l'instar de Levine (1997), nous utilisons plusieurs mesures du développement des marchés boursiers. Il s'agit essentiellement des mesures proportionnelles à la taille et à la liquidité du marché.

4.1.1- Mesure relative à la taille du marché :

Pour mesurer la taille du marché boursier, Levine et Zervos (1996) ont utilisé **le ratio de la capitalisation du marché divisée par le Produit Intérieur Brut (CBPIB)**. La capitalisation du marché est égale à la valeur totale de tous les titres inscrits. En effet, comme le citent Levine et Zervos (1996), la taille du marché boursier est positivement corrélée avec l'habileté à mobiliser le capital et à diversifier le risque.

4.1.2- Mesure relative à la liquidité du marché :

Pour mesurer la liquidité du marché, distincts mesures sont utilisées. La première mesure se retrouve dans les travaux de Levine et Zervos (1996). Il s'agit du ratio de **la valeur totale des Transactions divisée par le PIB (VTRPIB)**. Cette mesure complète celle de la taille du marché car le marché peut être de grande taille mais inactif.

4.1.3- Mesures relative à l'intermédiation bancaire

Plusieurs auteurs dont King et Levine (1993)) identifient une corrélation significative entre la profondeur financière et la croissance économique. Pour mesurer la profondeur financière, ces auteurs utilisent **la masse monétaire M2 divisée par le PIB**. En effet, la masse monétaire est essentiellement reliée à l'habileté du système financier à fournir de la liquidité.

4.1.4- Quasi monnaie (M2-M1) en pourcentage du PIB, (QMPIB), traduisant l'augmentation de l'épargne monétaire.

4.1.5- Le ratio de la base monétaire par rapport à la masse monétaire, (BM/M2), "la Base monétaire désigne à la fois les billets & pièces en circulation et les avoirs monétaires détenus par les banques auprès de la Banque par rapport à la masse monétaire en circulation " ;

4.1.6- Le crédit au secteur privé en pourcentage du PIB, (CSP/PIB), traduisant ainsi la distinction des crédits du secteur privé par rapport aux crédits du secteur public. La formalisation des indices de chaque ratio (I_t) et celle de l'indice de développement financier (IDF) sont indiquées dans la relation suivante :

4.2)- La formule de l'indice de développement financier algérien (IDFA)

$$IDFA_t = Moy \left[\sum_{i=1}^n \frac{X_i - \bar{X}}{\bar{X}} \right]$$

C'est à dire :

$$IDFA = Moy \left[I_t \left(\frac{M2}{PIB} \right); I_t \left(\frac{QM}{PIB} \right); I_t \left(\frac{BM}{M2} \right); I_t \left(\frac{CIT}{PIB} \right); I_t \left(\frac{CSP}{PIB} \right); I_t \left(\frac{M1}{PIB} \right); \dots etc \right]$$

avec $t \in (1999 \dots 2016)$

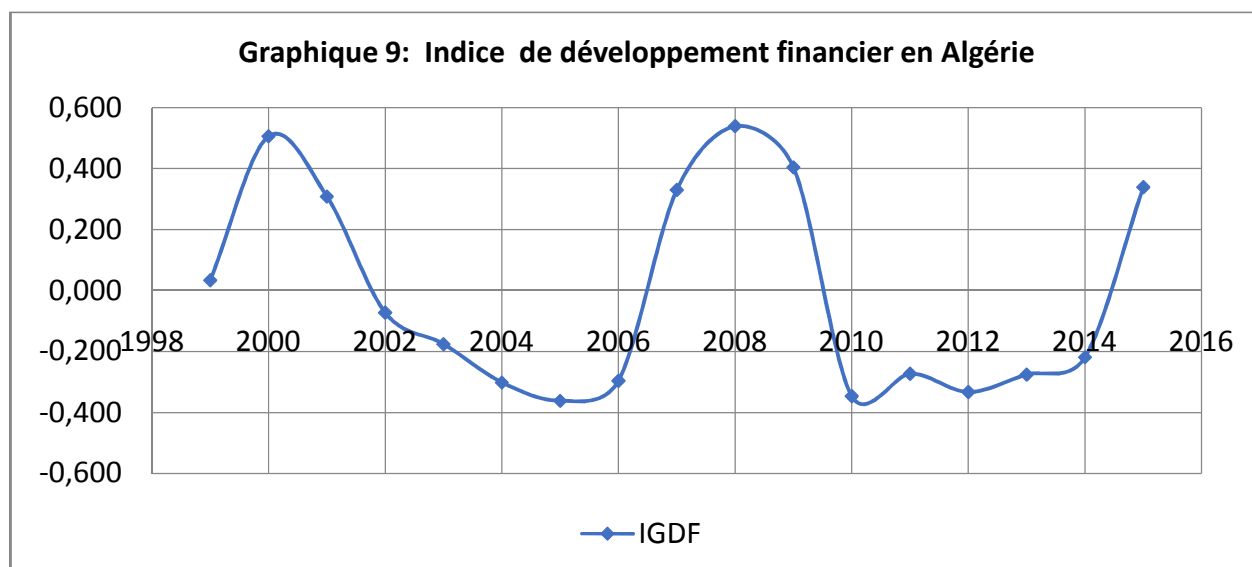
IDFA : Indice de développement financier algérien

X_i : représente la valeur annuelle de chaque indice

\bar{X} : La moyenne de l'évolution de chaque indice sur la période 1999 à 2016

4.3)- Présentation de l'indice

En se basant sur la formule de l'indice de développement financier présenté dans l'élément précédent, nous avons constitué le graphique indiqué ci dessous. Une première lecture de ce graphique montre que le développement financier en Algérie a opéré d'une manière irrégulière sur la période 1999/2016.



Source : A partir de la Base de données de l'Annexe n°9

Nous constatons, d'après le graphique 9, aisément que le développement financier en Algérie, compte tenu des agrégats choisis, a évolué d'une manière irrégulière durant la période de 1999 à 2016. Cette irrégularité peut s'expliquer comme suit :

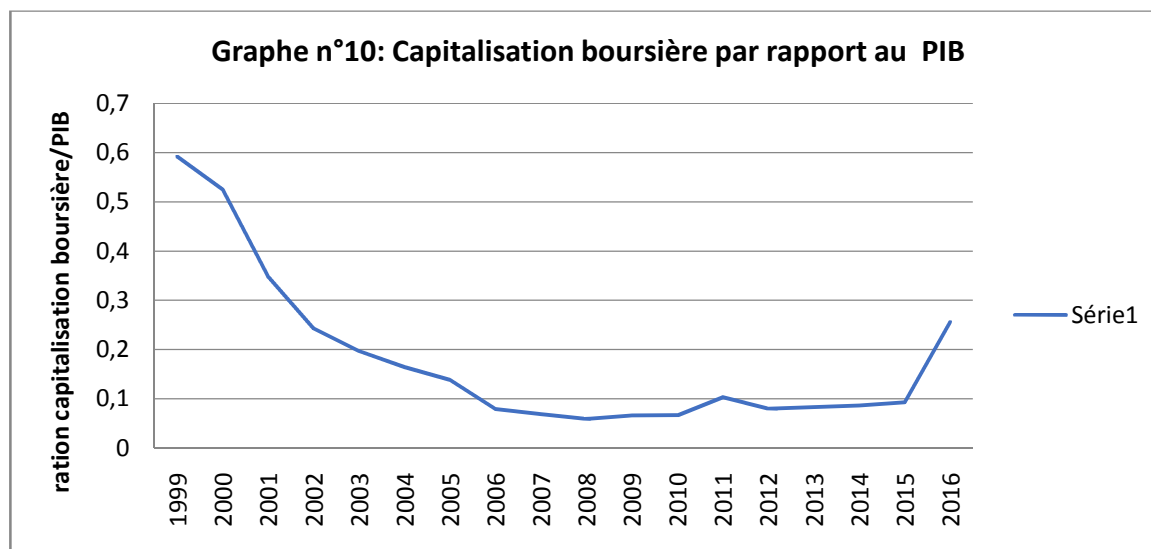
D'une part, nous avons pu, à travers cet évolution de l'indice, retracer les grandes lignes de l'évolution du système financier Algérien ; nous pouvons dire que ces évolutions irrégulière et instables résultaient des décisions purement politiques, et non pas d'une stratégie économique, monétaire et financière globales. D'autre part, la quasi-totalité des réformes entreprises n'ont apporté que des solutions partielles à des crises passagères qui sont liées à des chutes des prix des hydrocarbures sur le marché mondial et loin d'être satisfaisantes.

Concernant les variables du marché boursier introduites dans notre indice, leurs effets sur le développement financier restent insignifiants, puisque les données statistiques relatives à la capitalisation boursière et le nombre d'entreprises cotées en bourse demeurent encore marginales durant la période de notre étude.

L'analyse que nous présenterons ci-dessous sur la capitalisation boursière confirme en partie l'état de l'évolution de notre indice.

4.3.1- L'analyse de la capitalisation boursière en Algérie

Graphique 10 : Evolution de la capitalisation boursière par rapport au PIB en Algérie



Source : graphique construit par nous mêmes à partir du tableau de l'annexe 1

La capitalisation boursière est la valorisation d'une entreprise se calcule en multipliant le nombre d'actions composant le capital social de l'entreprise par leur cours. Par conséquent, la capitalisation boursière de la bourse n'est autre que la somme de l'ensemble des entreprises cotées.

Le volume de la capitalisation boursière de la Bourse d'Alger a atteint son volume maximum en 2000 qui est de 21.49 mds DA en raison de l'introduction du titre El Aurassi. A partir de 2001, le volume de la capitalisation boursière ne cesse de baisser, cela est dû à la diminution des cours des trois titres cotés sur le marché. Jusqu'en 2011, l'introduction en bourse du groupe Alliance Assurance fait passer le niveau de capitalisation boursière de 7mds DA à 14.9 mds DA.

A partir de 2012 jusqu'en 2013 enregistré une diminution qui se traduit principalement par la dépréciation des cours de certains titres, notamment celui d'**ALLIANCE ASSURANCES**. Depuis 2014 jusqu'en 2016 enregistres une augmentation très importante qui s'explique par l'évolution des cours des sociétés cotées, Sidal et EGH El-Aurassi.

Le graphique révèle, donc, que la capitalisation boursière en Algérie est embryonnaire, cette situation est due à la faiblesse du nombre d'actions cotées en bourses.

Un léger rebond du ratio de capitalisation boursière sur le PIB a été enregistré, passant de 0,093% en 2015 à 0,255% en 2016, qui reste encore marginal.

V. Conclusion :

Le système financier algérien est caractérisé par la prédominance des recettes des hydrocarbures au détriment d'une véritable diversification économique. Logiquement, une telle situation provoque la soumission de système financier algérien à une dépendance flagrante vis à vis des fluctuations des prix du pétrole et du gaz sur le marché mondial. Il est évident que la plus part des ratios utilisés dans notre étude ne reflètent pas un développement financier indépendamment de la conjoncture internationale. Sauf qu'on estime que les différentes réformes économiques, monétaires et financières qu'a connues le pays depuis son indépendance ont probablement pu donner une certaine importance au système financier en matière de promotion de l'activité économique.

Pour les volets monétaire et financier de ces réformes, nous constatons un nombre important de lois qui ont essayé à plusieurs reprises de donner au marché financier une importance primordiale et une plus grande responsabilité envers le système financier dans son ensemble, ainsi qu'une plus grande indépendance en matière d'introduction en bourse des entreprises et des banques privées pour lever de fonds et dynamiser leurs modes de financement. Cependant ces différentes réformes n'ont pas donné les résultats souhaités. Cette faiblesse en termes de développement boursier s'exprime à travers :

- Statut des entreprises privées car la majorité de ces entreprises sont de nature familiale ;
- Le comportement de certains entrepreneurs qui ne souhaitent pas se soumettre aux règles standards de fonctionnement des marchés ;
- L'environnement économique et réglementaire qui est inadapté au développement des marchés de titres.
- Enfin et sur le plan technique, le fonctionnement du marché lui-même a connu des dysfonctionnements qui n'ont pas favorisé l'entrée de nouvelles entreprises.

Du fait de cet état insuffisant du marché et dans le cadre de son objectif de relance de la croissance, le gouvernement décide, dans le but d'y palier, de déployer des fonds d'investissement de l'Etat et de lancer un projet de modernisation de la bourse.

Par ailleurs, il n'est pas évident de juger la pertinence et l'efficacité de ces réformes à cause des diverses irrégularités et contradictions qui marquent le système financier algérien jusqu'à présent :

Premièrement, la dite indépendance accordée aux banques en matière de distribution de crédits n'est que partielle. Deux raisons majeures nous poussent à ce constat ; d'un côté il y a les différents programmes qui pousse les entreprises à la cotation boursière où les banques sont invitées à financer un grand nombre de projets dont l'utilité économique est réellement prouvée, de l'autre côté il y a la progression de la sphère informelle qui rend les politiques monétaires stériles est sans intérêt. Sachant que, l'activité financière informelle est une partie intégrale de notre économie et souvent soutenue par les autorités monétaires formelles.

Deuxièmement, la prédominance de la finance indirecte sur la finance directe reste jusqu'à présent le caractère principal qui marque le système financier Algérien. La minorité des quelques banques étrangères qui se sont installées dans notre pays depuis le processus de libéralisation financière externe et l'ouverture du compte de capital à la participation privée nationale et étrangers n'arrivent pas encore à faire le contreponds face aux six banques publiques existante.

VI. Bibliographies

I : Ouvrages et articles :

Acques L., 2008, *Bourse et marchés financiers*, 3^{ème} édition, Dunod, Paris 2008, P36.

Ben Jedidia K., Boujelbène T. & Helali K. (2014), "Financial Development and Economic Growth: New Evidence from Tunisia" *Journal of Policy Modeling*, vol. 36, n° 5, 09-10.2014, pp

Bencivenga, V.R., Smith, B.D., et Starr, R.M., (1997), «Equity markets, Transaction costs, and capital accumulation: an illustration», *World Bank Economic Review*, 35, 535-550

Boulila G. & Trabelsi M. (2004). "Financial Development and Long-run Growth: Evidence from Tunisia, 1962-1997" *Savings and Development*, vol. 28, n° 3, 2004, pp 289-314.

Bouzar C. (2010), "les contraintes de développement du marché financier algérien" *Revue Campus* N°18 (2010), Université Tizi ouzou Algérie

Choinel A. et G. Ruyer, *Le marché financier : structures et acteurs*, Revue Banque Edition, 8^{ème} édition, Paris, 2002.

De Mourgues M., *La monnaie, système financier et théorie monétaire*, 3^{ème} Edition, Ed Economica, Paris 1993, p210.

Dietsch M. et Rosa J.J. « La répression financière », Bonnel-Edition, paris, 1981

Gana B. (2013) "Identification des principaux indicateurs de développement financier en Algérie par la méthode d'analyse en composantes principales (ACP)" *Colloque international sur l'évaluation des effets des programmes d'investissements publics 2001-2014 et leur retombées sur l'emploi*. Université de Sétif. Mars 2013

II. Mémoires

- BELKHIRI K. et BERBACHE S., (2015) « Essai d'analyse des obstacles au développement du marché financier Algérien », mémoire de mastère2 en science économie, Université de Bejaia, Juin 2015.
- REMIDI D., « Le marché boursier algérien contraintes et perspectives », magister en sciences économiques, Université de Tizi-Ouzou, 2010.
- BEKADA M. et DERBAL.A, « Le marché financier en Algérie, état des lieux et perspectives de son développement », Université d'Oran

III. Publications de la Bourse d'Alger :

Rapports annuels de la COSOB 2005 jusqu'à 2017

Rapport de la banque d'Algérie sur l'évolution économique et monétaire de 2004 jusqu'à 2016.

IV. Sites internet :

<http://www.algerieclearing.dz>

<http://www.sgbv.dz>

<http://www.cosob.org>

VII. Annexes

Annexe1 : Evolution de la capitalisation boursière par rapport au PIB en Algérie

	Capitalisation boursière milliards de Da	PIB en milliard de Da	Capitalisation boursière/PIB%
1999	16,175	3238	0,592
2000	21,495	4091	0,525
2001	14,72	4227,00	0,348
2002	10,99	4523,00	0,243
2003	10,36	5252,00	0,197
2004	10,10	6149,00	0,164
2005	10,40	7562,00	0,138
2006	6,71	8502,00	0,079
2007	6,46	9353,00	0,069
2008	6,50	11044,00	0,059
2009	6,55	9968,00	0,066
2010	7,90	11992,00	0,066
2011	14,97	14589,00	0,103
2012	13,03	16209	0,080
2013	13,82	16050	0,083
2014	14,79	17243	0,086
2015	15,43	16600	0,093
2016	45,18	17677	0,256

Source : Reconstitution par nous, à partir des documents de L'ONS et rapport de SGBV

Annexe 2 : valeurs transigées SAIDAL :

Année titre	SAIDAL
2005	1 603 330,00
2006	5 633 480,00
2007	88 000,00
2008	12 398 570,00
2009	9 761 345,00
2010	7 763 465,00
2011	20 044 240,00
2012	10 195 255,00
2013	3 899 550,00
2014	11 998 130,00
2015	9 343 295,00
2016	10 945 785,00
2017	3 063 365,00

Source : réaliser par nous-mêmes a partir des données de site Algérie clearing

Annexe 3 : valeurs transigées EGH EL AURASSI

Année titre	AURASSI
2005	1 832 185,00
2006	17 805 106,00
2007	14 477 370,00
2008	9 012 025,00
2009	4 142 250,00
2010	4 235 550,00
2011	3 659 945,00
2012	3 110 255,00
2013	4 246 440,00
2014	3 339 595,00
2015	4 420 860,00
2016	1 677 220,00
2017	2 927 555,00

Source : réaliser par nous-mêmes a partir des données de site Algérie clearing

Annexe 4 : valeurs transigées alliance assurance :

Année titre	Alliance assurance
2011	158 925 080,00
2012	25 222 525,00
2013	274 00,00
2014	5 660 690,00
2015	1 201 568 515,00
2016	113 231 920,00
2017	115 249 640,00

Source : réaliser par nous-mêmes a partir des données de site Algérie clearing

Annexe 5 : NCA ROUIBA :

Année titre	NCA ROUIBA
2013	40 913 225,00
2014	19 861 275,00
2015	36 550 590,00
2016	21 004 785,00
2017	11 784 765,00

Source : réaliser par nous-mêmes a partir des données de site Algérie clearing

Annexe 6 : valeurs transigées BIOFARM :

Année titre	BIOPHARM
2016	659 186 960,00
2017	163 735 980,00

Source : réaliser par nous-mêmes a partir des données de site Algérie clearing

**LES EFFETS DES ACTIVITÉS DE LA BOURSE ET DE L'INTERMEDIATION BANCAIRE
SUR LE DEVELOPPEMENT FINANCIER EN ALGERIE : UNE APPROCHE INDICIELLE**

Annexe n°7 : Montant annuel des transactions boursières sur les déferents actions U/DA :

ANNEE	SAIDAL	EGH EL AURASSI	ALLIACE ASSURANCE	NCA ROUIBA	BIOPHARM	Le total des transaction boursière
2005	1 603 330,00	1 832 185,00				3435515,00
2006	5 633 480,00	17 805 105,00				23438585,00
2007	88 000,00	14 477 370,00				14565370,00
2008	12 398 570,00	9 012 025,00				21410595,00
2009	9 761 345,00	4 142 250,00				13903595,00
2010	7 763 465,00	4 235 550,00				11999015,00
2011	20 044 240,00	3 659 945,00	158 925 080,00			182629265,00
2012	10 195 255,00	3 110 255,00	25 222 525,00			38528035,00
2013	3 899 550,00	4 246 440,00	274 00,00	40 913 225,00		49086615,00
2014	11 998 130,00	3 339 595,00	5 660 690,00	19 861 275,00		40859690,00
2015	9 343 295,00	4 420 860,00	1 201 568 515,00	36 550 590,00		1251883260,00
2016	10 945 785,00	1 677 220,00	113 231 920,00	21 004 785,00	659 186 960,00	806046670,00
2017	3 063 365,00	2 927 555,00	115 249 640,00	11 784 765,00	163 735 980,00	296761305,00

Source : réaliser par nous-mêmes a partir des données de site Algérie clearing.

Annexe 8 : valeurs des transactions boursières dénouées de 2005 a 2017 en DA

Année	Valeur des transactions réalisée en bourse
2005	3 435 515,00
2006	149 058 992,00
2007	951 013 254,60
2008	3 058 589 504,00
2009	6 116 256 509,00
2010	5 092 199 588,00
2011	3 915 580 911,00
2012	1 198 946 319,00
2013	102 535 874,30
2014	8 548 286 477,00
2015	8 112 862 635,00
2016	12 601 115 212,18
2017	24 405 548 594,73

Source : réaliser par nous-mêmes a partir des données de site Algérie clearing

Liste des figures :

Figure n°1 : Les actions d'accompagnement pour la mise en place d'un marché des capitaux.....	6
Figure n°2 : La cote officiel de la bourse des valeurs mobilières.....	8
Figure n°3 : Organigramme de la COSOB.....	10

Liste des Graphes :

Graphe n°1 : La capitalisation boursière de la SGVB du 1999 au 2017 en DA.....	11
Graphe n°2 : Les Valeurs transigés en bourse de SAIDAL.....	12
Graphe n°3 : Les valeurs transigés en bourse de EGH AURASSI.....	13
Graphe n°4 : Les valeurs transigés en bourse d'ALLIANE ASSURANCE	13
Graphe n°5 : Les valeurs transigés en bourse de NCA ROUIBA.....	14
Graphe n°6 : Les valeurs transigés en bourse de BIOPHARM.....	14
Graphe n°7 : Montant global annuel des transactions boursières en Algérie.....	15
Graphe n°8 : Valeurs des transactions réalisées en bourse.....	15
Graphe n°9 : Indice de développement financier en Algérie.....	18
Graphe n°10 : Evolution de la capitalisation boursière par rapport au PIB en Algérie.....	19

Table des matières

I- Introduction	2
II- Revue de la littérature	4
III- Objectifs, intervenants, données et indicateurs de la bourse algérienne	6
3.1- les objectifs de la bourse algérienne.....	6
3.2- présentation et intervenant sur les marche de la bourse.....	7
3.2.1- présentation des différents marché.....	7
3.2.2 - les intervenants du marché.....	8
3.3- les principaux indices boursiers.....	11
IV- Résultats et discussion sur l'indice de développement financier en Algérie	16
4.1 - les différentes mesures quantitatives impliquées dans la constitution de notre indice.....	16
4.1.1- Mesure relative à la taille du marche.....	16
4.1.2- Mesure relative à la liquidité du marché	16
4.1.3- Mesure relative à l'approfondissement financier.....	16
4.1.4- Quasi monnaie	16
4.1.5- La ration de la base monétaire par apport à la masse monétaire	17
4.1.6- Le crédit au secteur privé en pourcentage du PIB.....	17
4.2- L'indice de développement financier Algérien IDFA.....	17
4.3- Présentation de l'indice.....	17
4.3.1- L'analyse de la capitalisation boursière en Algérie.....	18
V- Conclusion	20
VI- Bibliographie	21
VII- ANNEXES	23
VIII- Liste des figures et graphe	27
IX- Table des matières	28
X-RESUME	29

années	CAB	VAT	CSP	PIB	M2	QM	VAT/PIB	CAB/PIB	CSP/PIB	M2/PIB	QM/PIB	I(QM/PIB)	I(M2/PIB)	I(CAB/PIB)	I(VAT/PIB)	I(CSP/PIB)
1999	19,175			3215,1	1468,4	563,2	0,005964			0,45672	0,17518	-0,2347	-0,283	2,3133		
2000	21,495			4078,7	2022,5	974,3	0,00527			0,49587	0,23888	0,0436	-0,222	1,9278		
2001	14,72		337,61	4235,6	2473,5	1235	0,003475	0,07971	0,58398	0,29157	0,2738	-0,084	0,9307			-0,443767
2002	10,99		550,21	4455,4	2901,7	1485	0,002467	0,12349	0,65128	0,33338	0,45646	0,022	0,3704			-0,138225
2003	10,36		587,78	5149,4	3354,4	1724	0,002012	0,11415	0,65142	0,3348	0,46265	0,022	0,1177			-0,203452
2004	10,1		674,73	6130,3	3738	1577	0,001648	0,11006	0,60976	0,25731	0,12413	-0,043	-0,0847			-0,231929
2005	10,4	0,00344	896,44	7525,3	4157,6	1720	5E-07	0,001382	0,11912	0,55249	0,22858	-0,0014	-0,133	-0,2322	-1	-0,16871
2006	6,71	0,02344	1055,7	8634,2	4933,7	1756	3E-06	0,000777	0,12227	0,57141	0,20337	-0,1116	-0,104	-0,5683	-0,999998	-0,146764
2007	6,46	0,01457	1214,4	9366,6	5109	875,4	2E-06	0,00069	0,12965	0,54545	0,09346	-0,5917	-0,144	-0,6168	-0,999999	-0,09524
2008	6,5	0,02141	1411,9	11090	6956	1991	2E-06	0,000586	0,12731	0,62723	0,17954	-0,2156	-0,016	-0,6744	-0,999998	-0,111564
2009	6,55	0,0139	1600,6	10034	7178,7	2229	1E-06	0,000653	0,15951	0,71542	0,22213	-0,0296	0,122	-0,6374	-0,999999	0,113139
2010	7,9	0,012	1806,7	12049	8170,8	2532	1E-06	0,000656	0,14994	0,67811	0,21016	-0,0819	0,064	-0,6358	-0,999999	0,046344
2011	14,968	0,18263	1983,5	14589	9929,2	2788	1E-05	0,001026	0,13596	0,68062	0,19108	-0,1652	0,068	-0,43	-0,99999	-0,051198
2012	13,029	0,03853	2247	16209	11015	3334	2E-06	0,000804	0,13863	0,67958	0,20567	-0,1015	0,066	-0,5534	-0,999998	-0,032594
2013	13,82	0,04909	2722	16643	11942	3692	3E-06	0,00083	0,16355	0,71751	0,22183	-0,0309	0,126	-0,5387	-0,999998	0,141314
2014	14,793	0,04086	3120	17243	13687	4084	2E-06	0,000858	0,18095	0,79378	0,23684	0,03468	0,245	-0,5234	-0,999998	0,262723
2015	15,429	1,25188	3586,6	16592	13705	4443	8E-05	0,00093	0,21617	0,82598	0,2678	0,16994	0,296	-0,4834	-0,99994	0,508484
2016	45,778	0,80605	3957,1	17677			5E-05	0,00259	0,22385					0,4387	-0,999964	0,562131
Moyenne							1E-05	0,001812	0,1434	0,63745	0,22892	0,00117	0,001	0,1203	-11,99988	0,010692

Résumé :

Comme toute autre place financière dans le monde, la bourse algérienne a pour but principal de faciliter les changements dans la structure financière des grandes entreprises cotées. Afin d'atteindre ses objectifs, chaque entité introduite en bourse nécessite néanmoins, des connaissances et des techniques spécifiques portant sur les démarches à suivre. L'objectif de notre mémoire est de présenter le développement financier en Algérie par l'analyse des effets de la bourse à travers le calcul de certains indicateurs de la finance directe et indirecte algérienne.

Mots Clés : Développement financier, Indices, Algérie, système financier

Abstract:

Like any other financial center in the world, the main goal of the Algerian stock market is to facilitate changes in the financial structure of large listed companies. In order to achieve its objectives, each listed entity nevertheless requires specific knowledge and techniques on the procedures to be followed. The objective of our dissertation is to present financial development in Algeria by analyzing the effects of the stock market through the calculation of some indicators of direct and indirect Algerian finance.

Key word: Financial development, Indices, Algeria, financial system

ملخص:

مثل أي بورصة أخرى في العالم، الهدف الرئيسي لسوق الأسهم الجزائرية هو تسهيل التغييرات في الهيكل المالي للشركات الكبيرة المدرجة. ومن أجل تحقيق أهدافها، فإن كل كيان مدرج يتطلب مع ذلك معرفة وتقنيات محددة بشأن الإجراءات الواجب اتباعها. الهدف من العمل البحثي هو تقديم التنمية المالية في الجزائر من خلال تحليل آثار سوق الأوراق المالية من خلال حساب بعض مؤشرات التمويل الجزائري المباشر وغير المباشر

الكلمات المفتاحية: التنمية المالية، المؤشرات، الجزائر، النظام المالي